

# Plus de clarté pour l'éclairage de secours



En Suisse, les lois sur l'éclairage de secours se trouvent dans la loi sur le travail, dans la protection contre l'incendie et dans la loi sur l'électricité. Le groupe spécialisé dans l'éclairage de secours publie la norme SNR 19900, qui contient des prescriptions techniques et règle les responsabilités.

Texte: Markus Christen, directeur du service après-vente de Zumtobel Licht AG, Suisse et président du groupe spécialisé «Eclairage de secours», Association suisse pour l'éclairage

L'éclairage de secours a essentiellement pour but de faire sortir les personnes d'une zone dangereuse et de protéger des vies. Par exemple, lorsque la lumière s'éteint dans un bâtiment en raison d'un coup de foudre ou d'un incendie. Même si l'objectif peut être formulé de manière aussi simple, la situation juridique concernant les éclairages de secours est très complexe. Pas seulement en Suisse, mais aussi au niveau international. Lorsqu'il s'agit de la concertation entre les parties, la Suisse fait figure de pionnière. Ni l'Allemagne ni l'Autriche, par exemple, n'ont des responsabilités aussi clairement délimitées que dans notre pays.

L'Association suisse pour l'éclairage SLG apporte une contribution essentielle avec son «groupe spécialisé éclairage de secours». Il s'agit d'un groupe miroir pour

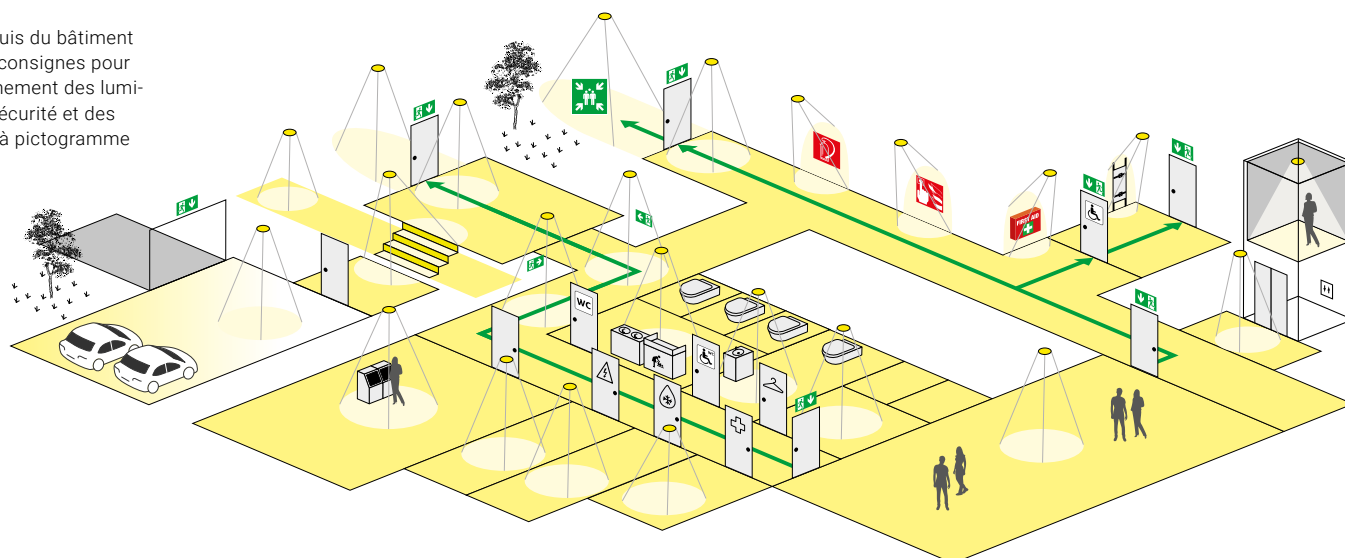
toutes les normes internationales relatives à l'éclairage de secours et son engagement se concentre sur les bâtiments de moyenne et grande taille. Cette année, les deux normes «SN EN 1838 Technique d'éclairage appliquée – Eclairage de secours» et «SN EN 50172 Installations d'éclairage de sécurité» sont publiées. En étroite coordination avec ces normes, le SLG publie sa propre règle suisse, la «SNR 19990». Dans un avenir proche, la SNG 19990 suivra également, transformant toutes les déclarations y afférentes du document sur l'état de la technique aux nouvelles prescriptions. La suite de la procédure est également déjà définie. Il a été convenu avec les associations professionnelles que si la SNR fait ses preuves, elle deviendra la norme suisse «SN 19900» au cours des cinq prochaines années.

## Une norme suisse spécifique

Pourquoi faut-il encore une norme pour l'éclairage de secours alors qu'il est déjà réglementé par la loi sur le travail, la protection contre l'incendie et la loi sur l'électricité? Un exemple tiré de la norme SN EN 1838 sur l'éclairage de secours illustre bien la problématique. Cette norme définit des éclairages de 1 lux pour les voies d'évacuation, de 0,5 lux pour la protection contre la panique et de 15 lux pour les postes de travail présentant un risque particulier. Si l'électricien chargé de l'installation n'installe qu'un éclairage de secours de 1 lux pour les postes de travail présentant un danger particulier, conformément à ses règles, il y a un problème.

Sous l'égide de la SLG, le «groupe spécialisé éclairage de secours» s'occupe depuis plus de dix ans de mettre en évidence et de

■ Ce croquis du bâtiment illustre les consignes pour le positionnement des luminaires de sécurité et des luminaires à pictogramme de sécurité





■ Une installation d'éclairage de secours à la pointe de la technique assure à tout moment la sécurité des utilisateurs dans différentes zones d'un bâtiment.

■ La brochure sur les normes de Zumtobel informe sur la nouvelle situation légale et donne des exemples de solutions. La brochure est encore en cours de mise à jour et ne peut donc pas encore être téléchargée. Adresse e-mail pour demander la brochure: [CHZHMarketingSchweiz@zumtobelgroup.com](mailto:CHZHMarketingSchweiz@zumtobelgroup.com)



délimiter clairement les interfaces et les responsabilités entre les différentes instances. Il en a résulté un document de plus de 110 pages sur l'état de la technique en matière d'éclairage de secours, qui traite de la planification, de la construction, de l'exploitation, de la maintenance et de l'élimination des installations d'éclairage de secours. La prochaine étape logique est la norme suisse, afin d'élever le contenu et le travail à un niveau d'efficacité supérieur.

### Accent sur le contenu

La SNR 19900 se concentre sur l'interopérabilité entre la législation actuelle et les responsabilités des intervenants tels que le contrôle électrique, les assurances immobilières, l'Office de l'économie et du travail, les fabricants de luminaires, les fabricants d'installations ou les planificateurs électriques. Tous ont affaire à des éclairages de secours et tiennent naturellement compte des spécificités de leur secteur. La norme définit clairement où les éclairages de secours doivent être utilisés et comment les parties doivent collaborer le plus efficacement possible afin d'obtenir un résultat optimal pour la sécurité des personnes. Grâce à la norme, certains éléments de «l'état de la technique papier éclairage de secours» acquièrent un caractère plus contraignant.

### Elimination des points faibles

La responsabilité du bon fonctionnement de l'éclairage de secours incombe en fin de compte au propriétaire d'un bâtiment. Mais de nombreuses parties interviennent dans la planification, la mise en œuvre et l'entretien, et travaillent parfois indépendamment les unes des autres sur différents projets. Le croquis du bâtiment montre clairement les points faibles qui en découlent. Si nous nous trouvons par exemple dans la chambre froide ou dans les vestiaires, c'est la protection des travailleurs qui détermine les règles. Si nous regardons les voies d'évacuation, c'est la protection contre l'incendie qui fait part de ses exigences. L'électricien

se charge ensuite d'installer l'éclairage de secours en respectant la loi sur l'électricité. La SNR 19900 est une plate-forme contraignante pour toutes les parties concernées, qui rassemble tout et définit clairement ce qui est mis en œuvre par qui et comment.

[www.zumtobelgroup.ch](http://www.zumtobelgroup.ch)  
Leading Partner page 93

### Abréviations Variantes de normes:

SN = norme suisse  
SN EN = édition suisse d'une norme européenne  
SN EN ISO = édition suisse d'une norme européenne identique à une norme internationale  
SNR = règles suisses  
SNG = guide suisse

### **i** Section Eclairage de secours (SLG)

La section Eclairage de secours s'occupe de toutes les questions relatives à l'éclairage de secours conformément à la norme SN EN 1838 et est une section interdisciplinaire, car l'éclairage de secours en Suisse repose sur trois principes (lois) différents: Protection contre l'incendie, systèmes/installations électriques et sécurité au travail. A cette fin, le groupe de spécialistes a élaboré un document reconnu sur l'état de l'art (STP) en matière d'éclairage de secours, qui est considéré

comme la base de l'éclairage de secours en Suisse. La FAQ sur la page d'accueil répond aux questions sur les normes et les connaissances spécialisées sont transmises dans le cadre de diverses formations, comme le cours spécial sur l'éclairage de secours.

